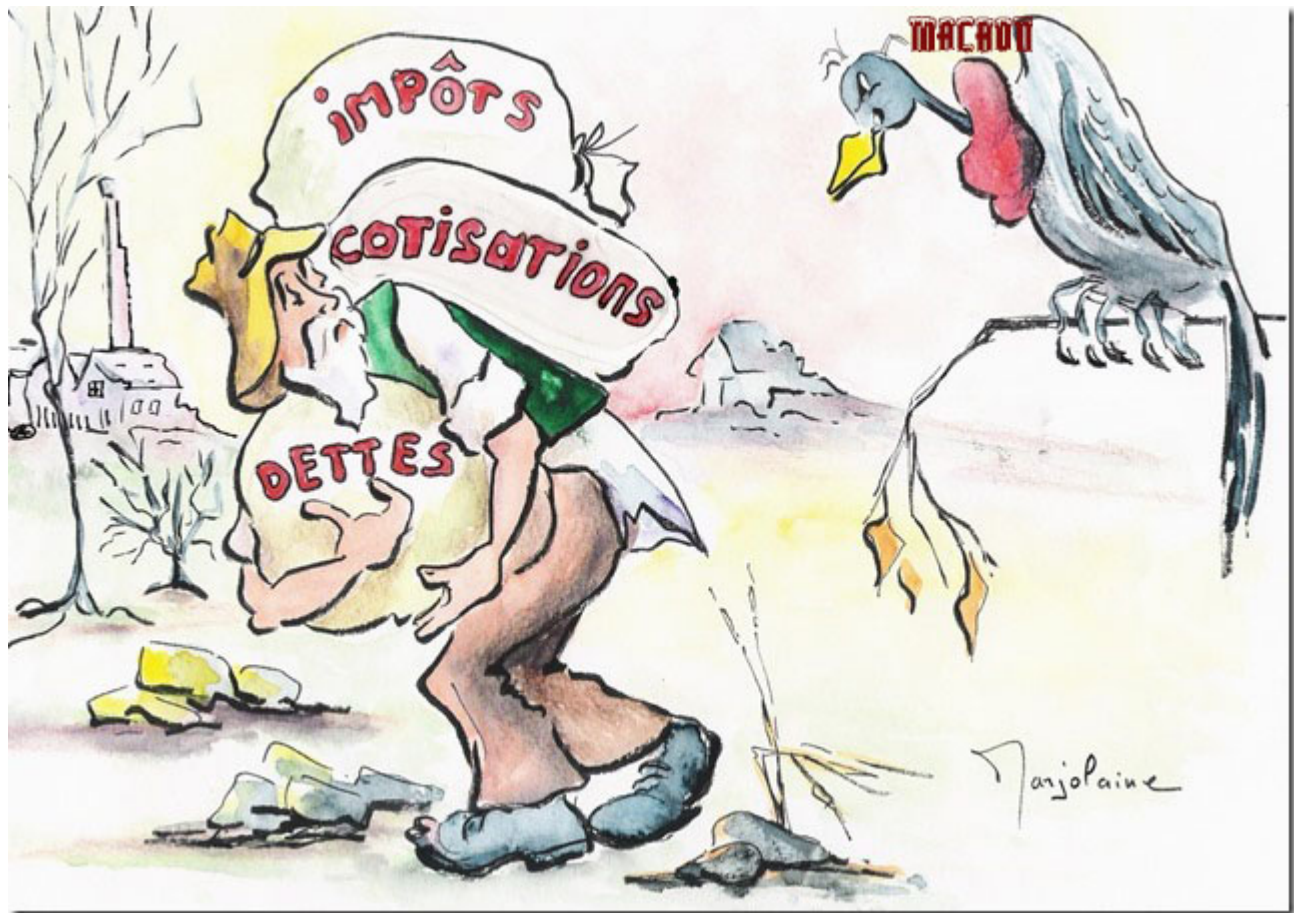


**Macron le destructeur des
mondes**



«Maintenant, je suis devenu la mort, le destructeur des mondes». On dit que ce passage de l'un des écrits les plus sacrés de l'hindouisme, la Bhagavad-Gita, est venu à l'esprit du physicien américain Robert Oppenheimer, le « père » de la « bombe », alors qu'il assistait à l'essai de la première explosion atomique de l'histoire, le 16 juillet 1945, au Nouveau-Mexique. Ce jour là, l'humanité venait d'entrer dans l'ère de sa possible autodestruction. Certes aujourd'hui nous ne sommes plus à l'époque de la guerre froide mais les hommes qui dirigent nos vies n'ont pas pour autant gagné en sagesse. Alors pour vous inviter à réfléchir à ce que pourra être votre avenir si vous n'y prenez pas garde... Lisez et réfléchissez. Mais bien évidemment *« tout ceci n'a aucun lien avec des personnes ou des faits n'ayant jamais existé...»*. Ce n'est que de la science fiction...

Nous sommes en 2025...

En 2022, Emmanuel Macron a été réélu Président de la République avec une fraude nous le savons aujourd'hui, de 80 %. Quelques mois avant le scrutin, ils ont décidé la reconduction du passe sanitaire jusqu'à fin juillet 2022. Seuls ceux ayant accepté de se faire inoculer le « poison » une 3^e fois pouvaient en bénéficier. Pour les autres, par « souci d'équité » on nous a proposé de voter par internet ou par correspondance. Toujours dans ce même souci d'équité électorale, le gouvernement, avec la complicité du groupe Korian, a installé des machines Dominion dans tous les Ehpad. Le premier ministre a publié un décret autorisant les responsables à « tenir la main » des résidents qui ne seraient plus en capacité de voter seuls.

Dans les mairies également les machines à voter ont fleuri. Plus d'urnes ni de papiers par « souci d'écologie », seulement des machines sur lesquelles il suffisait d'appuyer dans les isolements. Résultat : Macron 48 % au 1^{er} tour. Ils n'ont pas osés le faire élire d'entrée à plus de 50 %. La fraude massive aurait été trop « visible ». Au second tour... 68 %. Le pauvre Eric s'est retrouvé avec 15 %, le reste étant des « abstentions ». Six mois plus tard, on retrouvait Eric Zemmour carbonisé au volant de sa voiture électrique. Un « faux contact » dans le système électrique.
« L'accident bête » !

Peu de temps après, une infirmière me disait : *« Lorsque l'on est au courant d'un mensonge d'Etat et encore plus si l'on est en mesure de le prouver, mieux vaut se taire. En France, on a vite fait de se faire suicider... »*

Dans les mois qui ont suivi l'avènement de celui qui se désigne désormais comme le « maître » des centaines de milliers de Français se sont expatriés vers l'étranger. Les plus argentés sont partis pour la Suisse ou les USA. Ceux dont la carrière pouvait leur assurer de beaux jours sous des cieux plus cléments ont choisi l'Amérique Latine. Ils ont évité

l'Australie car c'est encore pire qu'ici. Du moins on le dit car les médias ne nous donnent plus aucunes nouvelles de l'étranger. Enfin, on a vu des convois de camions partir vers l'Est. Direction la Russie. Des centaines d'agriculteurs, d'éleveurs, ont chargé famille, animaux, matériel et bagages sur des poids-lourds. C'était effarant de voir des super-lourds de 60 tonnes, en double remorques, chargés de vaches, de volailles, de moutons... de moissonneuses-batteuses, de tracteurs... traverser les villages et s'étirer en convoi sur des kilomètres. Les demandes de visa ont explosé et l'ambassade de Russie à Paris n'arrivait plus à suivre. En Russie la terre n'est pas chère et Vladimir Poutine les a accueillis à bras ouverts. Ils ont apporté leur savoir-faire, leur volonté de travailler et de gagner leur vie avec leur travail. Ils ne demandaient pas des aides, ils voulaient simplement retrouver leur liberté et leur fierté.

Les viticulteurs ont opté plutôt pour l'Amérique du Sud, plus propice au travail de la vigne. Depuis, faute d'agriculteurs, la France achète du blé et du maïs en masse aux USA et à d'autres pays, mais aussi des légumes de toute sorte, autrefois cultivés sur notre sol, sans quoi les Français, du moins ceux qui ont survécu, crèveraient de faim.

Oui, « ceux qui ont survécu ». Ils n'ont jamais voulu l'admettre mais l'injection des produits en phase d'essai, dits «transgéniques» ont entraîné depuis des milliers de décès. Des médecins, là encore, avaient essayés de nous avertir mais personne ne les a écoutés. Nous étions tellement persuadés que l'Etat ne voulait que notre bien... Le problème ça a été en partie les [D-dimères](#), vous savez les marqueurs de thrombose. Lorsque vous avez une phlébite, ou une suspicion d'embolie pulmonaire, on vous dose les D-dimères, qui ne doivent pas dépasser les 599 ng/ml, par une analyse de sang pour voir s'ils sont élevés. Certaines personnes vaccinées, une sur cinq en moyenne, affichaient alors 3500 voire 7500 ng/ml de sang. Ils faisaient sans arrêt des micro-thromboses,

et à force de faire des micro-thromboses ils sont décédés dans les deux ans qui ont suivi. Pourtant, comme l'écrivait en son temps le Dr Nicole Delépine, obliger quelqu'un à subir un traitement expérimental est contraire à la convention d'Oviedo que la France a signée. Cette convention d'Oviedo ne fait que transcrire dans la loi internationale, la déclaration d'Helsinki élaborée par l'Association médicale mondiale après le procès des médecins de Nuremberg **condamnant certains d'entre eux à la pendaison pour avoir administré des traitements expérimentaux (pour la moitié des candidats vaccins) sans le consentement libre et éclairé** des intéressés. Mais ça ne les a pas arrêté pour autant !

De même, l'UK Medicine Regulator a ajouté officiellement des avertissements concernant la myocardite et la péricardite aux étiquettes de sécurité des vaccins Covid-19. L'EMA également et les généralistes ont reçu des lettres les incitant à expliquer ce risque aux futurs vaccinés. Mais s'ils l'avaient fait, qui se seraient fait vacciner ? Et si les médecins ne vaccinaient plus, ils se faisaient tancer par les ARS et l'ordre des médecins...

Pourtant même la Cour suprême des États-Unis avait décidé le 11 octobre 2021 que l'agent pathogène Covid n'était pas un vaccin, qu'il n'était pas sûr et devait être évité à tout prix. En France, on n'en a parlé nulle part dans les journaux. C'était l'omerta la plus complète. On aurait dit que nous nous rapprochions de la scène finale du film. Aux États-Unis, la Cour suprême avait annulé la vaccination universelle.

<https://bestnewshere.com/breaking-news-the-supreme-court-in-the-us-has-ruled-that-the-covid-pathogen-is-not-a-vaccine-is-unsafe-and-must-be-avoided-at-all-costs-supreme-court-has-canceled-universal-vax/>

Mais là encore, ça ne les a pas arrêté... Trop d'argent en jeu, trop de pouvoir entre des mains malades...

Résultat, aujourd'hui, entre le sauve-qui-peut des départs et les décès, la France n'a plus que 40 millions d'habitants. Quant aux Français de souche, on ne sait pas vraiment combien il en reste.

Les Ehpad ont quasiment disparu du territoire. Il doit en demeurer une dizaine à ce jour. L'année dernière, en 2024, Macron le Fou comme on l'appelle aujourd'hui, a fait publier un décret qui limite à 80 ans le « droit à la vie ». Ils appellent ça le « jour de la félicité ». Le jour anniversaire de vos 80 ans, vous voyez arriver chez vous un car de CRS lourdement armés avec deux huissiers qui contrôlent la bonne application du protocole et un médecin. Ce dernier vous inocule une première dose d'un produit anesthésiant. Une fois endormi on vous injecte le même produit utilisé pour « piquer » les chiens en fin de vie. Le Rivotril, promulgué par Véran en 2020 pour abrégé la vie des « inutiles », coûtait trop cher et mettait trop de temps à faire mourir les gens ! Après tout, il n'y a pas de différences entre un molosse de 70 kg et un vieillard qui n'en fait guère plus. Avantage, le produit désagrège les tissus et les os et on a plus besoin de vous enterrer. Le peu qui reste fini dans les fours des cimenteries.

On avait bien entendu parler d'un projet pour 2030 qui interdirait à tout un chacun de vivre au-delà de 80 ans, parce que devenu inutile à la communauté et coûtant cher en retraites, mais personne n'y avait cru. C'était trop « invraisemblable ». Macron le Fou a décidé d'avancer la date et de le mettre en application. Ca a supprimé la quasi totalité des Ehpad et fait faire des « économies de dingue » à l'Etat. A partir de vos 79 ans vous n'avez en outre plus le droit de voyager à l'étranger. Dès fois que vous échappiez au système du « jour de la félicité », il ne faut pas exagérer ! Bien évidemment, on a fait quelques exceptions pour les « serviteurs de l'Etat ». Eux sont dispensés. C'est normal. Ils sont si utiles à la communauté !

Le passe sanitaire, lui aussi, a évolué. Il ne s'agit plus du tout d'une condition « sanitaire ». D'ailleurs, l'épidémie, on le sait aujourd'hui, était terminée bien avant. Non, il s'agit d'un passe

« Citoyen » que l'on doit mériter. Il est basé sur les données de santé, désormais rendues publiques pour tous, les données bancaires ainsi que les activités sociales et numériques. Si l'on va sur des sites « non politiquement approuvés » nous sommes déclassés. Le déclassement peut aller jusqu'à l'assignation totale à résidence et l'interdiction de sortie pour une durée plus ou moins longue.

Les véhicules thermiques qui devaient exister encore 15 ans ont tous été confisqués par l'Etat. Ils sont venus avec des transporteurs lourds et ont embarqué les voitures. Qu'il s'agisse d'un petit modèle économique, d'une voiture de collection valant plusieurs millions, ils sont tous passés à la casse. Ils ont imposés des voitures électriques connectées. Pour ceux qui n'en avaient pas les moyens, on a institué le « crédit automobile ». Ils ont assigné un véhicule que nous payons tous les mois. Le montant est directement prélevé sur le salaire, comme les impôts, sans que nous n'ayons notre mot à dire.

Les déplacements sont aussi soumis au passe et se sont passablement compliqués. Ainsi, lorsque l'on veut se rendre quelque part, il faut justifier de l'utilité du déplacement pour obtenir une « autorisation ».

Lorsque l'on allume sa voiture électrique connectée, le tableau de bord indique parfois que démarrer est impossible car on a dépassé son « *Forfait Environnemental mensuel de kilomètres autorisés* ». Il faut valider dans Apple Pay que l'on accepte de payer la taxe kilométrique hors forfait de 20 centimes par kilomètre. Une fois accepté on peut partir pour se rendre à sa destination, mais en chemin la voiture détecte que l'on est désormais à plus de 50 km de son domicile, on franchit alors un cheik-point virtuel pour lequel on dois

payer la « *Contribution Distantielle de Solidarité Energie* » de 20 €. Apple Pay enregistre le paiement mais tout à coup le tableau de bord indique que l'on doit immédiatement faire demi-tour car le Passe Citoyen ne vous autorise pas à franchir cette limite en raison d'un nombre de points insuffisant. Votre score établi par les données de santé, bancaires, d'activités sociales et numériques est déficient. On a cinq minutes pour revenir dans un rayon acceptable sinon on perd dix points, et on n'a plus le droit d'utiliser la voiture pendant trois jours. Mais le pire c'est qu'on est rétrogradé en citoyen Orange, avec moins de droits...

Notre habitat aussi a bien changé. En 2021, la ministre du logement Emmanuelle Wargon avait qualifié nos rêves de maison individuelle « d'impasse » et de « non-sens écologique ». Certes, ça sentait la propagande des hommes de Davos, et ça venait renforcer les propos du Premier ministre socialiste espagnol, qui expliquait alors un projet de société semblable, pour son pays, vers les années 2050 : fin de la propriété individuelle, mutualisation des logements, déplacements collectifs s'ils sont justifiés, et autres mesures qui puient les dictatures staliniennes de jadis.

Oh, bien sûr, à l'époque, comme tous les lâches de son espèce Emmanuelle Wargon avait rétropédalé devant la réprobation des 72 % de Français qui « rêvaient » de « leur » maison rien qu'à eux, mais nous aurions du nous méfier. Une fois encore, personne n'a cru qu'ils oseraient. Et bien, ils ont osés, sous prétexte de rembourser la dette...

Vous ne le saviez pas ? La dette de l'Etat, celle qui n'a été décidée QUE par l'Etat et sans consultation du peuple, est assurée à la fois par l'épargne de ce maudit peuple mais aussi par les propriétés privées de tout un chacun. Alors, quand ils ont décidé de la rembourser (mais ce n'était qu'un prétexte), on a tous reçu un avis d'huissier indiquant que « nos » maisons ne nous appartenaient plus. Elles étaient désormais propriété de l'Etat et nous devons payer un loyer mensuel

pour pouvoir y résider. Enfin, ça, c'était la première étape. En 2024, nous avons reçu un second courrier qui nous attribuait une « surface » habitable par occupant familial. Ceux qui avaient de grandes maisons se sont vus attribués des « colocataires » obligatoires. Le plus souvent des migrants qui ont mis les habitations à sac mais nous n'avons pas le droit de nous plaindre où nous sommes exclus et placés dans des camps de

« rééducation » citoyens où l'on nous apprend à être de « bonnes bêtes bien obéissantes ».

Ah, j'ai failli oublier... la France en tant que pays n'existe plus désormais. Le dernier décret de Macron le Fou a fait de la France une « province » de l'Europe sous égide de Bruxelles avec la direction de l'Allemagne. D'ailleurs, dans les écoles, les enfants apprennent prioritairement l'allemand et l'arabe en seconde langue. A terme, le Français sera considéré comme une langue « régionale » et sera déclassé comme l'anglais passé en 3^{ème} choix.

Mais, tout ça n'est pas grave. Nous avons retrouvé nos libertés !

.../...

Ceux d'entre vous qui ont lu ce texte jusqu'au bout doivent penser que son auteur est « dingue » ou « déjanté ». Qu'il s'agit de

« science fiction »... Pourtant, rappelez-vous, en 2020, la règle du passe sanitaire assoupli qui vous autorisait à faire 100 km et pas un de plus lors de vos déplacements... Savez-vous où ils avaient trouvé cette idée ? Non ? Tout simplement dans le roman d'Orwell, 1984. Ceux d'entre vous qui l'ont lu (et vous devriez tous le lire) se souviennent certainement du héros qui raconte qu'il a le droit de parcourir 100 km et qu'au-delà, il a besoin d'un passeport... Un ouvrage d'anticipation, pourtant publié en... 1949. Vous auriez cru alors que ça pourrait arriver dans la vraie vie ?

Et *Le Meilleur des Mondes*, autre roman d'anticipation dystopique, écrit en 1931 par Aldous Huxley, en quatre mois à Sanary-sur-Mer en France et publié en 1932, qui nous annonçait la libération des mœurs, l'obligation du changement de partenaires, l'avènement des LGBT, du clonage, des enfants « numérisés » dont l'intelligence est déterminée lors de la conception en matrices externes par l'utilisation qui sera faite de leurs compétences induites, du libre-échange et j'en passe... sous la direction de « sa Forderie ». Croyez-vous que ceux qui l'ont lu en France dans les années qui ont suivi sa parution ont cru un instant qu'ils y trouveraient un jour un sens réel ? Cette société imaginaire, organisée de telle façon qu'il soit impossible de lui échapper et dont les dirigeants peuvent exercer une autorité totale et sans contraintes de séparation des pouvoirs, sur un peuple qui ne peut plus exercer son libre arbitre et se retrouve privé de toute liberté d'expression, y auriez-vous cru il y a seulement cinq ans ?

Pourtant, si l'on y réfléchit bien, nous sommes en plein dedans : libération des mœurs à outrance, désagrégation de la famille, des valeurs morales, projet de numérisation de l'identité virtuelle en cours chez Thalès...

Réfléchissez bien à cet avenir qui se met en place doucement, insidieusement, et que vous acceptez si facilement... A ce passe sanitaire qui ne vous dérange pas plus que ça, grâce à une campagne médiatique bien ficelée qui vous fait croire à tort que vous avez retrouvé votre liberté juste pour pouvoir avoir le droit de boire un café ou pour avoir « l'autorisation » d'aller travailler. Ca ne vous dérange vraiment pas ?

Dites-vous bien que pour ceux qui se cachent derrière tout ça vous n'êtes QUE du bétail et RIEN que du bétail. Et le bétail, ça s'envoie à l'abattoir à volonté et sans autre forme de procès !

Valérie Bérenger